

*Initiatives ministérielles*

industriel pourquoi nous avons accepté un tel arrangement. Il n'existe aucune disposition dans l'ALE qui protège ces produits.

C'est pour cela que les producteurs sont très inquiets. Ils savent que l'ALE les a rendus vulnérables. Ils savent que le gouvernement a perdu tous ses atouts aux négociations du GATT. Étant donné que l'accès leur est déjà assuré, pourquoi les Américains devraient-ils céder quoi que ce soit à ces négociations?

Si nous sommes si mal en point à ces négociations, c'est que les Américains peuvent déjà avoir accès à notre marché pour leurs produits laitiers transformés à la suite de cette décision concernant le yogourt et la crème glacée qu'ils pourraient invoquer comme précédent pour obtenir une décision similaire au sujet du lait en poudre écrémé, du beurre, du fromage et d'autres produits, y compris la volaille.

On craint vivement non seulement que le gouvernement n'ait capitulé dans l'ALE mais aussi que la décision concernant la crème glacée et le yogourt n'ait éliminé tous les atouts du Canada face aux États-Unis qui, après tout, sont de gros joueurs.

On ne s'est pas étonné, il y a trois ou quatre mois, lorsque le négociateur en chef pour le Canada a annoncé que nous avions perdu des appuis. Alors que six pays appuyaient le système de gestion de l'offre il y a un an, en janvier, il n'en restait plus qu'un ou deux en octobre dernier. Ce n'est qu'un pas de plus vers la tarification que proposent sans relâche les Américains car elle leur convient mais elle détruirait notre système de gestion de l'offre.

On redoute que le gouvernement n'ait plus aucun poids dans les négociations et qu'il ait perdu tous ses atouts. N'est-il pas étrange que le premier ministre ait dit à New York, en 1987, que le droit commercial américain ne pouvait s'appliquer au Canada et qu'il veillerait à ce que ce ne soit pas le cas?

Malheureusement, ce n'est pas ce qu'il a obtenu dans l'ALÉ, qui expose nos producteurs, que ce soit d'acier, de produits forestiers, de porc, de blé dur et j'en passe, aux droits compensateurs imposés par les États-Unis.

• (1540)

Le fait que le gouvernement ne soit pas retourné à la table de négociation pour faire inclure ces éléments dans l'Accord de libre-échange nord-américain est intéressant. Il est ahurissant de voir qu'après le harcèlement constant dont le Canada a fait l'objet, les droits anti-dumping et les droits compensateurs imposés à nos exportations, le gouvernement ne soit pas retourné à la

table pour essayer de remédier à cela et de faire inscrire dans l'Accord un code des subventions et un code anti-dumping. Il en existe dans tous les accords internationaux de libre-échange, mais le gouvernement n'a même pas essayé d'en obtenir un.

Pourquoi n'a-t-il pas dit aux Mexicains qu'il s'était vraiment fait avoir avec l'ALÉ et ne leur a-t-il pas demandé de s'allier à lui pour obtenir qu'un code anti-dumping soit inscrit dans l'Accord? Pourquoi ne leur a-t-il pas demandé de s'allier à lui pour obtenir qu'un code de droits compensateurs? De cette façon, si des programmes d'aide sont mis en place, on saura exactement lesquels risquent de faire l'objet de droits compensateurs de la part des États-Unis et comment réagir aux efforts anti-dumping des sociétés américaines. Pourtant, quand on regarde l'ALÉNA, rien n'a changé.

C'est exactement pour cette raison que, lors des élections générales de 1988, nous avons dit que le gouvernement ferait mieux de négocier au GATT, où le Canada a l'appui de 108, 110 ou 120 nations et où il n'a pas à faire face aux États-Unis, une puissance économique qui lui est 10 fois supérieure et peut-être 20 fois supérieure au Mexique.

On ne peut de toute évidence prétendre que le gouvernement s'est trompé ou qu'il ne savait pas ce qui manquait dans l'accord de libre-échange négocié durant l'automne 1987. Il savait manifestement qu'il n'obtenait rien sur ce plan.

Ce qui est pire, c'est qu'il a refait la même chose avec l'ALÉNA à l'automne 1992. Voilà un autre accord pour lequel le gouvernement n'a pris aucune disposition. Heureusement pour nous, l'administration Clinton s'inquiète au sujet de certains autres éléments que nous n'y avons pas fait inscrire, notamment les normes en matière d'environnement et de main-d'oeuvre. Évidemment, le Canada a cédé sur les dispositions en matière énergétique au profit du Mexique. Nous n'avons pas insisté pour obtenir le même genre de dispositions à cet égard.

Il faut vraiment s'interroger sur la qualité de nos négociateurs. Notre système de gestion de l'offre est complètement bouleversé et on s'inquiète beaucoup de ce qui va arriver. Dans l'industrie de la transformation des aliments, qui vient au deuxième rang en importance au Canada, on est très préoccupé. Plus d'une centaine d'usines ont fermé ou déménagé aux États-Unis. On a perdu quelque 34 000 emplois dans l'industrie de la transformation, en grande partie à cause de l'ALE et de la tentative des États-Unis de mettre la main sur ces secteurs.

C'est très regrettable parce que, grâce au projet de loi C-95, la SCA prévoit de l'aide dans le secteur de la